

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS  
MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE**

**30 JUILLET 2014**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du- Mont-Louis, tenue le 30 juillet 2014 à 19h30 à la salle du Conseil située au 1, 1<sup>ère</sup> avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents :

Serge Chrétien, maire  
Diane Dupuis, conseillère au siège # 1  
Marc Boucher, conseiller au siège # 2  
Germain Émond, conseiller au siège # 3  
Mario Lévesque, conseiller au siège # 5  
Renaud Robinson, conseiller au siège # 6

Est absent : Claude Laflamme, conseiller au siège # 4

Tous formant quorum, sous la présidence de monsieur Serge Chrétien, maire. L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Sont également présents:

Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale  
Diane Gaumond, adj. à l'administration et sec-trés. adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Appel d'offres- Stations d'approvisionnement Mont-Louis/Gros-Morne
3. Projet Expérience de travail – Engagement Frank Daraïche
4. Bail de location/achat – Dossier vente pour taxes
5. FAIR – Projet 2014
6. Période de questions
7. Levée de la session

**126-07-2014 STATIONS D'APPROVISIONNEMENT MONT-LOUIS / GROS-MORNE – MISE AUX NORMES SELON LA STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE**

Considérant que la stratégie d'économie d'eau potable exige l'installation de débitmètres et d'enregistreurs de données pour mesurer la quantité d'eau distribuée dans toutes les stations de pompage d'eau potable ;

Considérant que des modifications aux installations actuelles sont nécessaires afin de permettre l'enregistrement des données ;

Considérant qu'un appel d'offres sur invitations à été adressé à 2 soumissionnaires ;

Considérant qu'une seule soumission a été reçue à la date de fermeture soit le 30 juillet 2014 à 10h00. La dite soumission déposée par Allen Entrepreneur général inc. est conforme au cahier de charges.

Sur proposition de Renaud Robinson,  
Appuyée de Marc Boucher,  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accorde le contrat de travaux d'amélioration et de mise à niveau aux stations d'approvisionnement en eau potable de Mont-Louis & Gros-Morne au seul soumissionnaire conforme soit Allen Entrepreneur général inc. pour la somme de 40 212,51 \$.

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise l'appropriation des crédits nécessaires au montant de 36 272,82 \$ en provenance de son fonds de roulement sous réserve de l'approbation d'admissibilité de la dépense au programme TECQ 2014-2018.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution à même le fonds de roulement non autrement affecté.

Proposition adoptée.

**127-07-2014 PROJET EXPÉRIENCE DE TRAVAIL – ENGAGEMENT FRANK DARAÏCHE**

Considérant la résolution 115-07-2014 autorisant la présentation d'un projet Expérience de travail auprès de Emploi-Québec ;

Sur proposition de Mario Lévesque,  
Appuyé de Germain Émond,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis entérine l'engagement de Frank Daraïche au poste de manœuvre dans le cadre du Programme Expérience de travail offert par Emploi-Québec.

Proposition adoptée.

**128-07-2014 BAIL DE LOCATION / ACHAT – DOSSIER VENTE POUR TAXES**

Considérant que la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis a acquis, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, un immeuble résidentiel sous réserve d'une période de retrait de 1 (un) an se terminant le 12 juin 2015 ;

Considérant qu'il est opportun d'exiger un loyer aux résidents actuels afin de rembourser les frais engagés par la Municipalité et d'assurer l'équité avec l'ensemble des contribuables ;

Considérant que le projet d'entente a été soumis aux membres du Conseil ;

Sur proposition de Marc Boucher,  
Appuyé de Mario Lévesque,  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise la signature d'un bail de location sur option d'achat avec le propriétaire actuel.

QUE le bureau de notaire Me Cécile Lacasse inc. soit mandaté pour préparer le contrat à intervenir entre les parties ;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le bail de location sur option d'achat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis.

Proposition adoptée.

**129-07-2014 PROGRAMME FAIR-VOLET 4 – PROJET 2014**

Considérant le protocole d'entente Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) – volet 4 entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations et la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie ;

Considérant que la répartition budgétaire attribue un montant total de 11 111 \$ dont 10 000 en provenance du MDEIE et 1 111 \$ étant la contribution municipale ;

En conséquence,  
Sur proposition de Diane Dupuis,  
Appuyé de Mario Lévesque,  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au montant de 11 125 \$ dans le cadre du Programme FAIR – volet 4 ;

Proposition adoptée.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**130-07-2014 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Germain Émond, la séance est levée.

Je, Serge Chrétien, maire, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Serge Chrétien, maire

---

Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.